Juin 2017 No. 15

Lanuéjouls

Le petit édito de Lanuéjouls

Table des matières

- Le mot du maire 1
- Paroles d'élus 2
- Budget 2
- Les activités péri-éducatives à l'école : bilan. 4
- Les élèves de Lanuéjouls ont la banane ! 4
- L'école en photos 5
- Notre cantine 6
- La salle des associations. 7
- Les négociations avec la poste ne sont pas arrivées à terme. 7
- Une page se tourne…. 7
- Projet de PLUI, grand chantier communautaire 8
- Projet de zone artisanale, à l'entrée de Lanuéjouls. 8
- Le 2e grand projet de l'année : rachat du lotissement du pré Bastide. 8
- Les travaux D48 et D 634. 9
- Environnement 9
- Bâtiments communaux 10
- Vivre à Lanuéjouls 11
- Musée du Modélisme Ferroviaire 12
- Comité des fêtes 12
- Tennis 13
- Club de foot USPA (Union Sportive du Pays Alzuréen) 14
- Badminton 14
- Aides à L'habitat 15
- Carte d'identité 16
- Guide du tri 18
- Communauté de communes 19

Le mot du maire

Voilà trois ans que ce conseil est à la tâche et nous sommes déjà à mi-mandat.

Les premiers grands projets qui nous tenaient à cœur commencent à voir le jour : premier terrain vendu sur le lotissement « Le près de Bastide », quelques contacts pour trois autres lots et des avancées avec Polygone qui, je le rappelle, ont acquis cinq emplacements.

L'aménagement de la zone artisanale, de compétence communautaire depuis le 1er janvier 2017, vient d'être achevée. Nous espérons pouvoir concrétiser la vente des premiers lots rapidement. Même si pour l'instant rien n'est signé, nous sommes tout de même en contact avec des porteurs de projets.

Au delà des difficultés financières pour équilibrer le budget dues notamment aux baisses des dotations, le temps et l'énergie donnés sans compter par l'équipe municipale, sont nécessaires pour faire aboutir des projets à la hauteur de notre village, pour que Lanuéjouls garde toute son attractivité dans l'avenir.

D'ailleurs je voudrais enchaîner avec des remerciements : D'abord remercier le personnel communal qui agit toute l'année pour notre commune accomplissant un travail considérable dans tous les domaines. Remercier bien entendu les membres du conseil municipal qui m'accompagnent avec motivation et implication dans ma mission.

Je ne peux achever cet édito sans dire un petit mot sur trois de nos agents. Jean Louis, notre secrétaire et Simon, notre « homme à tout faire » feront valoir leurs droits à la retraite d'ici moins d'un an. Nous aurons donc l'occasion de les remercier pour leur service prochainement. Agnés Béverina a pris ses fonction début mai, auprès de Jean Louis, nous sommes très heureux de la compter parmi nous. Elle succédera à notre secrétaire dès le mois d'août, à temps plein .

Pour terminer, j'ai souhaité donner la parole aux élus qui le voulaient, afin que ces derniers puissent s'exprimer sur ces trois années de mandat écoulées, je leur laisse la parole et vous souhaite à tous un très bel été.

Benoît GARRIC

Paroles d'élus

« Etre conseiller à Lanuéjouls : Une belle expérience de la démocratie à l'échelle d'une petite commune où chaque citoyen que nous sommes peut appréhender la complexité de toute situation (parfois apparemment simple) et la difficulté qui en découle pour prendre une décision en toute objectivité et surtout profitable à la collectivité ! »

« J'ai aimé durant ces 3 ans faire partie d'une équipe qui est sur la même longueur d'ondes et qui a réussi à réaliser des projets pas si simples tels que la zone artisanale et le lotissement Le Pré de Bastide »

« Nous sommes déjà à mi mandat et le conseil municipal a réalisé bien plus que ce qui était initialement prévu dans sa profession de foi : city stade, maison des associations, aménagement d'une garderie, mise en place des rythmes scolaires, achat de terrains à lotir avec la reprise du lotissement le Pré de Bastide mais aussi l'aménagement d une zone artisanale ….et bien d autres aboutiront d ici 3 ans. Le budget de la commune se porte bien et va permettre d'autofinancer et de réaliser bien d autres projets !
Tout cela grâce a une équipe jeune, mobilisée et dynamique ! Pour ma part je prends un réel plaisir à participer à la vie de ma commune et j espère mener à bien d autres investissements pour faire de Lanuejouls un village modèle. »

« La mise en place d'une offre adaptée au niveau du foncier était une étape nécessaire et importante pour continuer à faire avancer notre commune.
Les installations récentes ,ou à venir, dans la «zone d'activité» en sont la parfaite illustration.
Le rachat du lotissement du «PRE DE BASTIDE» permet aujourd'hui de proposer des lots à bâtir à un coût raisonnable, il sera également un facteur de développement pour notre collectivité.
L'attractivité de notre commune passe également par l'embellissement du bourg et le maintien des services au public sur lesquels les diverses commissions travaillent.
Au niveau de la communauté des communes l'élaboration d'un PLUI visant à mettre en lumière les besoins de notre territoire est un outil important qui devrait aboutir à la mise en place d'un plan de développement cohérent sur le plateau de Montbazens.
Notre territoire est en mouvement, les échanges qui ont eu lieu ou qui sont en cours (élus et habitants) débouchent sur un dialogue constructif , qui, sans aucun doute, permettra d'élaborer un plan adapté à la spécificité de chaque commune pour les 15 à 20 ans à venir.
Nous avons la» chance» d'évoluer dans une communauté de commune à» taille humaine» qui doit faciliter la réflexion concertée, l'écoute sur les besoins de chacun. »

« L'action municipale est une action sur notre territoire qui n'est pas toujours facilitée. Mais la somme des volontés permet la réalisation de projets inhérents à l'intérêt général et aux bien être de tous. Être élu(e)s, nous rend plus proches de vos préoccupations, nous consacrons de notre temps au service de notre commune, nous investissant sans compter car nous aimons notre village, et voulons qu'il ait son rôle à jouer dans le développement du plateau. »

Budget 2017

Taux d'imposition communaux 2017
Malgré la baisse des dotations de l'Etat , le Conseil Municipal dans sa séance du 7 Avril 2017 a décidé de ne pas majorer les taux d'imposition . Pour 2017 , les taux communaux seront les suivants :

- Taxe d'Habitation : …….. 12,43 %
- Foncier Bâti : ……..... 11,39 %
- Foncier Non Bâti : …… 52,45 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 17,91 %

En matière d'investissement , le Conseil Municipal a voté les programmes ci-après :
RESERVE FONCIERE : Une enveloppe de 30.000 € a été mobilisée sur les reports de crédits de 2016 pour l'achat d'un terrain de 12200 m2 aux Prades. Il pourra permettre dans l'avenir l'aménagement d'un lotissement d'habitations .
BATIMENTS COMMUNAUX : Un crédit de 30.000 € a été voté pour engager une étude en vue d'effectuer des travaux obligatoires de mise aux normes d'accessibilité du bâtiment de la Mairie et en prévision de satisfaire aux premières dépenses en la matière .
VOIRIE : Un programme de 165.514 € a été voté pour un projet d'aménagement de la RD 48 et 634 (réalisation d'un cheminement piéton plus sécuritaire depuis le bourg jusqu'aux 3 lotissements et divers ouvrages aux fins de ralentir les vitesses avec la reprise totale des chaussées). Ce programme comportera aussi une opération d'aménagement d'une aire de pique nique à proximité du parking du stade. Des subventions ont été sollicites auprès de l'Etat et du Conseil Départemental .

Budget Principal 2017

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		**FONCTIONNEMENT**	
Achats , fournitures	73.900	Excédent reporté 2016	3.739
Travaux entretien, assurances	37.530	Ventes, redevances , divers	96.250
Autres services extérieurs	26.950	Impôts et taxes	249.172
Impôts et taxes	5.150	Dotations , subventions	156.132
Frais de personnel	198.900	Autres produits de gestion	16.000
Autres charges de gestion	52.470		
Intérêts des emprunts	24.110		
Charges exceptionnelles, amorti.	5.990		
Autofinancement brut	96.293		
TOTAL	**521.293**	**TOTAL**	**521.293**
INVESTISSEMENT		**INVESTISSEMENT**	
Remboursement capital emprunts	45.720	Autofinancement brut	96.293
Bâtiments communaux	30.000	Amortissement subvention	3.000
Voirie	165.514	Taxe aménagement	2.500
		Récupération TVA	20.000
		Subventions diverses	119.441
TOTAL	**241.234**	**TOTAL**	**241.234**
TOTAL GENERAL	**762.527**	**TOTAL GENERAL**	**762.527**

Budget Annexe Assainissement 2017

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT		**FONCTIONNEMENT**	
Entretien réparations	5.000	Excédent reporté 2016	33.894
Frais de personnel	6.200	Redevance assainissement	18.700
Frais de maintenance	4.300	Redevance modernisation réseau	5.000
Assistance technique	400	Primes épuration	6.000
Redevance occupation domaine public	70		
Amortissement réseau	7.785		
Reversem. modernisation réseau	5.300		
Pertes irrécouvrables	500		
Autofinancement brut	34.039		
TOTAL	**63.594**	**TOTAL**	**63.594**
INVESTISSEMENT		**INVESTISSEMENT**	
Travaux neufs 2017	49.958	Excédent reporté 2016	8.134
		Autofinancement brut	34.039
		Amortissement réseau	7.785
TOTAL	**49.958**	**TOTAL**	**49.958**
TOTAL GENERAL	**113.552**	**TOTAL GENERAL**	**113.552**

Les activités péri-éducatives à l'école : bilan.

Les TAP (temps d'activités péri-scolaires) ont été mis en place avec la réforme voici 3 ans. Le PEDT (projet éducatif territorial) arrive donc à son terme et doit être réécrit pour les 3 années à venir, cette réécriture se faisant en 4 étapes : réaliser un diagnostic (pour nous ce sera un bilan d'étape), rédiger un nouveau projet, échanger avec l'état en vue de la signature d'une convention, puis diffuser ce projet.

Théâtre, motricité, jeux de société, atelier nature, chinois, danse africaine, mosaïque…sont autant de propositions qui ont été faites aux élèves de Lanuéjouls. Les échos sur les ateliers périscolaires sont favorables, et les parents reconnaissent leur variété et leur intérêt. Ce sont les conclusions du comité de pilotage du PEDT, qui s'est réuni au cours de ces 3 années pour dresser un bilan des TAP. Ce comité, composé d'élus, de la directrice d'école, d'une représentante de l'APE, d'une représentante du conseil d'école, des associations, des bénévoles s'interroge sur les perspectives de travail à donner, afin de mieux répondre aux besoins des enfants . C'est grâce à cette réflexion qu'une étude surveillée du soir a pu être mise en place les lundis, mardis, jeudis pendant 3/4 d'heure.
Le taux de fréquentation des TAP est resté très stable et élevé durant ces 3 années, certes dû en partie à la sortie de classe qui se fait dès 15h30 mais aussi par choix des enfants.
Si ce bilan s'avère positif, nous nous interrogeons sur la suite à donner dans les années à venir puisque , selon les projets du nouveau gouvernement, les collectivités auraient le choix de poursuivre ou non cet aménagement du temps scolaire. Nous souhaitons vivement à Lanuéjouls, qu'une concertation ait lieu sur le plateau de Montbazens, pour une harmonisation de nos pratiques. ?

Petite rétrospective des ateliers proposés entre 2014 et 2017 :

Activités motrices
Expression corporelle, Jeux de motricité, habileté, Yoga enfant, Zumba, Danse africaine, Pétanque, Initiation tennis, Eveil sur le monde, Découverte de la Chine,

Atelier nature, Atelier recyclage, Ecoute et création d'histoires,

Atelier citoyenneté, Coopération, entraide, Sensibilisation au handicap, Opération « hôpital des doudous », Visite caserne des pompiers, Jeux de cour, de société, Jeux de construction, Animation MAE « stopper la violence »

Activités manuelles
Mosaïque, céramique, Découpage, collage, coloriage, bricolage, Création de jeux, Décora-

Les élèves de Lanuéjouls ont la banane !

« Manger Cinq fruits et légumes par jour » est asséné sans cesse dans les médias ! Du côté de l'école de Lanuéjouls, la municipalité a pris le parti de contribuer à la bonne santé de ses élèves ou du moins de susciter la curiosité gustative !

En effet, voilà pas moins de 6 années que les enfants bénéficient du programme « Un fruit pour la récré », lancé par le ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt et financé par l'Union européenne et la commune. Ainsi, les 83 élèves de l'école de Lanuéjouls ont droit, à la récréation du matin, une fois par semaine à un fruit frais, ou sec de saison .

Cette action est bien entendu relayée par les enseignantes qui ne manquent pas d'associer au plaisir des papilles une approche pédagogique autour du « bien manger/ mieux manger ». Ravis, les enfants n'hésitent pas à croquer ce fruit à pleine dents, et très peu laissent leur part dans le panier.

Une initiative qui remporte donc un vif succès auprès des enfants, et qui continuera à être proposée dans les années à venir.

L'école en photos

La fête des 100 jours dans la classe des CP-CE: Depuis la rentrée, les GS-CP ont compté les jours de classe et sont arrivés au nombre 100 le 3 mars. Cette journée a été particulière car ils n'ont pas travaillé comme d'habitude (ils ont apporté et observé des collections de 100 objets, ils ont écrit 100 mots gentils sur des coeurs, ils ont transformé le nombre 100 dans un dessin, ont mangé un gâteau qui avait la forme du nombre 100.

Carnaval: Cette année le thème choisi était le cinéma (en liaison avec la rencontre chorale qui aura lieu (a eu lieu) le vendredi 5 mai). A gauche la classe des CE et à droite la classe des CM.

Deux étudiantes de l'Université Paul Sabatier sont venues coanimer avec l'enseignante des CE trois séances de sciences.

Elles ont apporté des crânes que les élèves ont pu observer et manipuler afin de travailler sur les dents et les différents régimes alimentaires.

Fin mars, les CM ont accueilli Fred Paronuzzi, l'auteur de "Capitaine Triplefesse, à l'abordage ! "dans le cadre de la fête du livre de Villefranche. Le livre relate les aventures d'un pirate. Les élèves avaient, pour l'occasion, décoré la classe sur le thème de la mer, s'étaient déguisés en pirates et avaient préparé des questions à poser à l'écrivain.

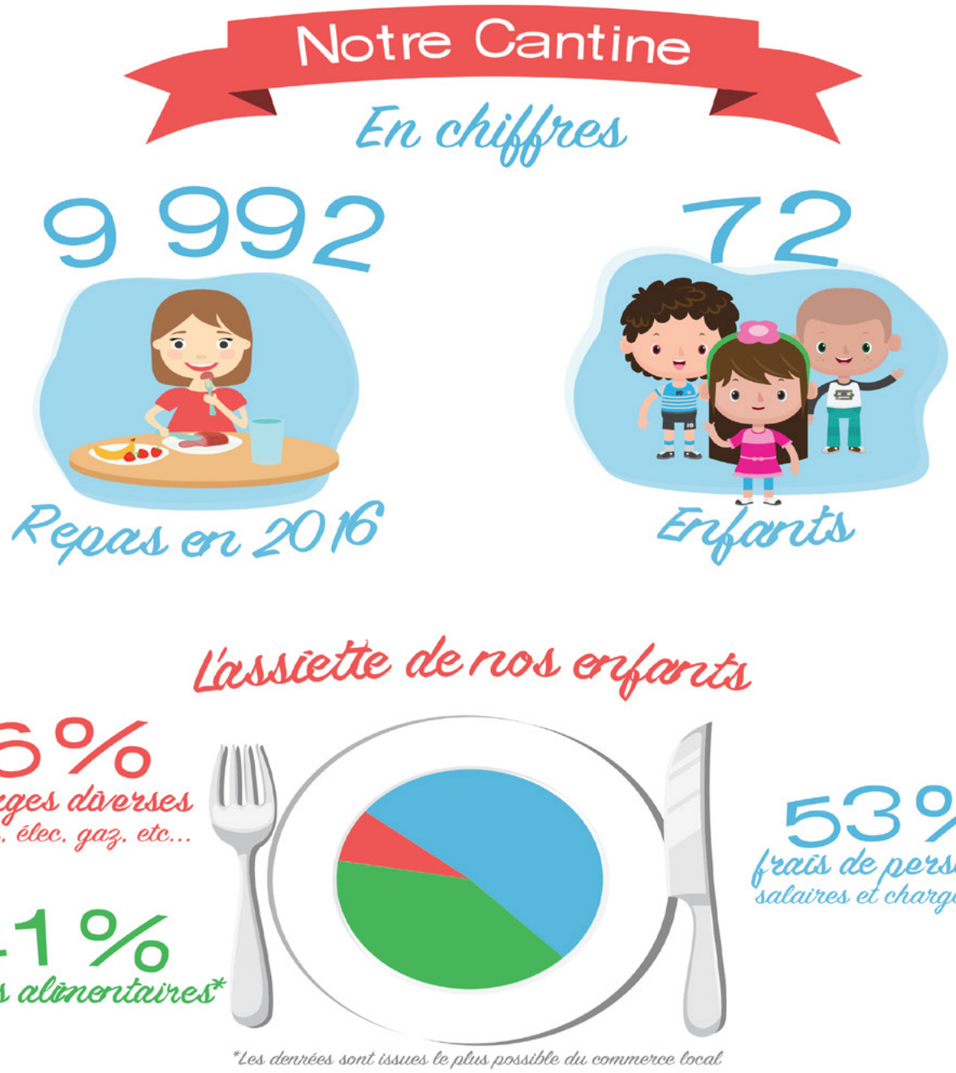

La salle des associations.

Cette salle, chère à nos yeux, est ouverte, les clés ont été remises à chaque association souhaitant en disposer. Un planning a été établi et mis en ligne pour une meilleure efficacité. Un coup de peinture a été donné sur les murs pour rendre cette salle plus agréable. Cette salle, au cœur du village, est le reflet du dynamisme de ces acteurs, et un bon nombre d'entre eux a déjà investi les locaux, organisant réunions, AG, ateliers, partage….

A l'image de la philosophie de cette salle, la commission d'animation municipale a d'ailleurs souhaité y organiser le téléthon 2016, événement très réussi ! Nous remercions d'ailleurs toutes les associations, les participants à titre individuel, les bénévoles, les élus. Le partage d'un verre de vin chaud et d'une assiette de soupe a animé le temps d'une soirée le cœur de notre bourg. Rendez-vous au mois de décembre pour renouveler cette manifestation !

Les négociations avec la poste ne sont pas arrivées à terme.

La Poste aujourd'hui, souhaitant répondre aux exigences de sa mission de service public, veut adapter ses points de contact à l'évolution des modes de vie et de consommation des clients. Pour cela, elle propose par des conventions de partenariats avec les collectivités, des formules telles que des APC (agence postale communale).

Aujourd'hui nous faisons face à une réduction sensible des heures d'ouverture de notre agence. Convaincus que cette nouvelle organisation ne répond pas à la demande des usagers, nous menons une réelle réflexion, afin de garantir un service public plus efficient.

Aussi avec les travaux de mise aux normes accessibilité de la mairie, nous en profiterons pour étudier une éventuelle mutualisation des locaux et du personnel, en aménageant un espace dédié à l'agence postale communale.

Une page se tourne….

Jean Louis Maurel, notre fidèle secrétaire de mairie nous quittera en septembre, faisant valoir ses droits à la retraite, bien mérités !

Nous avons profité de son expertise pour recruter une nouvelle secrétaire, Agnès BEVERINA, qui a pris ses fonctions au 02 mai, en tuilage pendant quelques semaines auprès de Jean Louis. Madame BEVERINA était auparavant secrétaire de mairie sur deux collectivités. Nous lui souhaitons la bienvenue, et espérons que la population lui réservera le meilleur accueil.

Simon Portal quant à lui partira courant février 2018.

Projet de PLUI, grand chantier communautaire

La phase diagnostique a permis d'établir, à partir d'études statistiques, d'analyses de terrain et d'entretiens, un diagnostic complet du territoire et de son évolution. Pour chacun de ces thèmes (habitat, logement, économie, agriculture, déplacements, équipement, emplois...), les constats permettent de dégager les enjeux pour le territoire à partir desquels un projet de développement est à définir : c'est le PADD , Projet d'Aménagement et de Développement Durable , clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) . Ce PADD expose de manière claire et précise les orientations et le devenir souhaité par la collectivité pour les 10 à 15 années à venir. Ce nouveau document d'urbanisme devrait être fixé pour début 2018. Une réunion d'information a eu lieu en mars permettant de présenter aux habitants le projet du PADD. Environ 70 personnes étaient au rendez-vous et des échanges intéressants ont eu lieu sur l'énergie et les possibilités d'encourager l'usage des énergies renouvelables, le maintien de l'agriculture, mais aussi des interrogations sur les pratiques agricoles, les modèles économiques et le paysage. Le pôle gérontologique comme levier économique pour demain était aussi au cœur du débat.

Projet de zone artisanale, à l'entrée de Lanuéjouls.

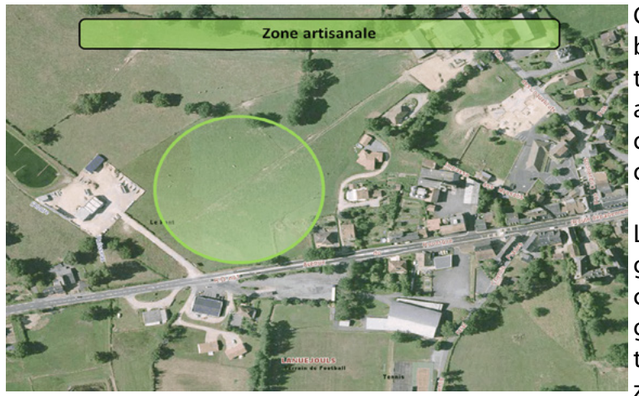

Ce projet qui nous tient à cœur, et qui représentera une belle vitrine du savoir-faire sur le plateau, est sorti de terre. Les travaux se sont achevés. Une station de lavage automobile a pris place dans la zone. Quatre lots sont disponibles, mais des contacts sérieux nous font espérer que cette zone vive pleinement au plus vite.

La loi NOTRE du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République , renforce les compétences des communautés de communes et d'agglomération. Elle prévoit notamment le transfert obligatoire, à compter du 1er janvier 2017, de l'ensemble des zones d'activité économique. Mais, même si cette future zone est de compétence communautaire, le conseil municipal suivra avec attention son évolution. D'ailleurs, dans cet esprit d'entreprise, le conseil municipal a fait l'acquisition d'un 2e terrain de 1ha50, acheté à Christian Pourcel, en vue d'une extension future si nécessaire, et souhaitons que ce soit le cas ! L'achat de ce terrain a aussi été poussé en prévision des nouveaux documents d'urbanisme. En effet, dans le cadre du PLUI, il deviendra compliqué d'aménager de telles zones dans nos petites communes, nous avons donc fait le choix de l'anticipation.

Le 2e grand projet de l'année : rachat du lotissement du pré Bastide.

La municipalité a déjà vendu les 1ers lots et espère que de nouvelles constructions sortent de terre rapidement. Dans un premier temps, la municipalité aménagera provisoirement la voirie, effectuera les travaux d'éclairage public. Le pluvial sera retravaillé, et canalisé pour qu'il puisse de déverser dans le bassin de rétention, afin d'éviter toute inondation pénalisant les riverains. La fin des travaux de ce lotissement est prévue en 2019.
Pour information, les lots sont mis en vente au prix de **22,80€ TTC**.

Les travaux D48 et D 634.

Aveyron ingénierie a travaillé en concertation avec la commission voirie de la commune et de la communauté pour réaménager le cheminement piéton le long de la voie entre la boulangerie et le carrefour du lotissement des tournesols. Cette tranche de travaux visera en priorité à mettre en sécurité les piétons nombreux sur cet axe.

Environnement

La commission environnement continue le renouvellement des éléments floraux de la commune de Lanuéjouls :
- Les massifs de la place du couvent
- Les massifs de la place du foirail
- Les massifs du hall polyvalent

Les plants utilisés sont originaires de la pépinière départementale de Salmiech qui les met à disposition des communes aveyronnaises.

Entre mai et juin, des structures (city-murs) prendront place dans le centre du bourg afin d'améliorer le cadre des habitants de la commune (voir photo jointe). Celles-ci sont composées de plantes vivaces économes en eau, dans la lignée des dernières plantations communales.

Nous comptons toujours sur le civisme de chacun pour préserver la qualité de notre habitat alors que nous déplorons toujours un nombre important de déchets sur les espaces communs (trottoirs, massifs de fleurs…).

Bâtiments communaux

Pour l'année en cours, la commission des bâtiments communaux, a programmé la poursuite des travaux déjà engagés en 2016.

"Foyer Charly Maurel" : la salle principale a été repeinte, des travaux de mise aux normes définis par la commission de sécurité vont débuter : Réfection des WC, adjonction d'une alarme incendie, révision de l'éclairage de sécurité indispensable dans le cadre de locaux recevant du public.
La fonctionnalité du local sera également améliorée : Mise en place d'un évier au niveau du bar .
Ces travaux, validés par le Conseil Municipal, seront prochainement réalisés par notre artisan local. La commission envisage également la réfection extérieure (peinture) et la poursuite de travaux d'isolation au niveau du vitrage.

Dans le cadre du dossier "ADAPT" (dossier accessibilité pour les personnes à mobilité réduite) déjà engagé à l'école, nous devons poursuivre en 2017 l'étude de faisabilité au niveau du bâtiment de la mairie.
Le bureau de poste ne pourra être pérenne que par une adaptation de notre bâtiment mairie et optimiser ainsi son coût de fonctionnement. Suite à une nouvelle rencontre avec "Aveyron engénierie" un cahier des charges sera établi afin de lancer l'étude .

Pour ce qui est de l'éclairage public ,il est prévu des aménagements au niveau des parkings (hall polyvalent et foirail) qui ne donnent pas satisfaction par leur fonctionnement actuellement. Nous devons également optimiser la consommation des énergies, il a été décidé de poursuivre la modernisation de la gestion de l'éclairage public par l'adjonction "d'horloges astronomiques" pour les parties non encore équipées. Ce dispositif qui optimise la durée du temps d'éclairage en fonction de la luminosité permettra également d'étudier la possibilité d'extinction partielle dans les lotissements après concertation avec les résidents.

Dans le cadre de l'attractivité de notre village , compte tenu de la fréquentation de notre aire de" pique nique", pour le moins désuète, à l'entrée de Lanuéjouls , elle va faire l'objet d'un réaménagement par la plantation de nouveaux arbres, l'adjonction de tables et jeux enfants.

Fête de la convivialité

Suite à la rencontre entre associations, le 31 mai , il a été décidé que cette année la « Fête de la convivialité « n'aurait pas lieu, en raison de calendriers très chargés. Une réflexion a aussi été engagée sur la date .

Rendez-vous donc en 2018 pour la prochaine édition !

Vivre à Lanuéjouls

"Vivre à Lanuéjouls" a tenu son assemblée générale ordinaire Mercredi 8 Mars. L'association regroupe 116 membres à travers ses diverses activités.
4 Commissions au sein de l'association :
Loisirs créatifs :
Annie Demay anime cet atelier (anciennement "petites mains") qui regroupe une douzaine de membres. Tous les quinze jours ils se retrouvent et mettent en commun les connaissances et le savoir faire dans le domaine des travaux de broderies points de croix, création d'objets de décoration, encadrements....

Randonnées pédestres :
Cette commission, connue sous le nom des "Manjas Camins" est animée par Gilbert Georges. Elle rassemble 80 membres venus de plusieurs communes bien au-delà du plateau.
47 randos hebdommadaires riches en découvertes ont été organisées, 5 randos à la journée, 1 sortie de printemps à Grand Vabre avec repas au restaurant, 1 sortie d'automne à Saint Antonin avec repas au restaurant et visite du village, 1 séjour de 3 jours à Nant,
Des moments festifs : Galette des rois, Chandeleur, Méchoui, Repas de fin d'année.
Participation à deux événements : Fête de Lanuéjouls et Fête de la convivialité en organisant et accompagnant une rando. Participation au balisage des Parcours de Randonnées (environ 120 kms).
Depuis le début de l'année 2017, des randos dites "randos douces" sont proposées le lundi après midi tous les 15 jours. Elles permettent une activité physique sans efforts prolongés.

Culture, festivités, patrimoine :
La commission proposera six animations au cours de cette année 2017 :
- Théâtre Dimanche 5 Mars avec la Compagnie des Fadarelles
- Exposition de peinture (maison des associations) du Mardi 1 Août au Lundi 7 Août
- 41 ème foire à la brocante Mercredi 2 Août,
- Puces et couturières Dimanche 1 Octobre (une nouveauté s'invitera à cette 3ème édition)
- Marché de Noël Art et Terroir Dimanche 3 Décembre
- Concert et Conte de Noël Dimanche 10 Décembre

Jardins partagés
Maryvonne Gres est responsable de cette commission .Un espace de jardinage, sur un terrain mis à la disposition par la mairie, véritable lieu de convivialité permet de jardiner ensemble, d'échanger, autant d'occasions de tisser des liens. En 2016 après un printemps pluvieux la récolte de légumes fut bonne et a permis la confection de conserves. De nouveaux membres sont venus se joindre.

Le Conseil d'Administration composé de 14 membres :
Annie Demay, Maryse Fabre, Solange Falguières Maryvonne Grès, Maryse Poulet, Eliane Nouviale, Angèle Rossignol, Robert Delmas, Claude Falguières, Roland Galtier, Gilbert Georges, Jean François Georges, Jacques Gineste, Daniel Marty s'est réuni le Lundi 03 Avril 2017 à la Maison des Associations pour élire le bureau.

Ont été élus :
Robert Delmas : Président de l'association, Maryse Fabre : Vice Président, Solange Falguières : Vice Président, Jean-François Georges : Trésorier, Maryvonne Gres : Trésorier adjoint, Eliane Nouviale : Secrétaire, Maryse Poulet : Secrétaire adjoint

Musée du Modélisme Ferroviaire

Par délibération du 15 Avril 2016 , le Conseil Municipal a approuvé la donation au profit de la Commune du bâtiment et de la parcelle abritant le Musée du Modélisme Ferroviaire . Cette donation a été consentie par M. Pierre CENDRET , fils de Paul CENDRET , fondateur de ce Musée , avec pour seule exigence que ce bâtiment soit loué à l'association CFPA (Club de Modélisme Ferroviaire du Pays de l'Alzou) pour une durée de 50 ans sous la forme d'un bail emphytéotique .

Un grand merci à la famille CENDRET pour ce geste de générosité .

Une plaque « Musée Paul CENDRET » a été apposée sur le fronton de ce bâtiment en hommage à sa mémoire .
Les membres de l'association s'emploient à poursuivre l'œuvre de Paul CENDRET , à faire vivre ce Musée et représentent également de vrais ambassadeurs de notre commune lors des nombreuses expositions qu'ils assurent essentiellement dans le Sud de la France .
Bienvenue à toute personne qui souhaite s'investir dans cette association .

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Lanuéjouls organise tous les ans la fête votive du village le week-end autour du 20 mai.
Si vous souhaitez rejoindre notre association n'hésitez pas à nous contacter :
Présidents :
Gregory Laurens et Vincent Demay
fete@lanuejouls.fr
06 84 14 30 47

Tennis

Le tennis club de Lanuéjouls continue ses activités pour cette année sportive 2016-2017.
Il propose des cours d'initiation pour les jeunes allant de 5 ans à 18 ans le samedi de 9h00 à 13h30 et de 16h30 à 18h00 (adolescents seulement).

Quant aux adultes 2 cours sont assurés le mercredi de 19h30 à 22h30.
Les compétiteurs du club ont un entrainement spécifique le jeudi soir de 17h30 à 19h00 pour les jeunes et de 19h00 à 20h30 pour les adultes.
A ce jour, le tennis club compte 78 licenciés dont 51 jeunes de moins de 18 ans inscrits à l'école de tennis.
La pratique de la compétition est aussi possible puisque le club engage des équipes féminines et masculines dans les épreuves départementales et régionales et que chaque année certains licenciés s'essayent aux joutes des compétitions individuelles.

Ainsi, le club a proposé pour la première fois cette année un tournoi open destiné aux jeunes et entrant dans le circuit Mozaïc, pré qualificatif au tournoi de Villefranche de Rouergue.
Le terrain extérieur est disponible après réservation auprès du restaurant Barrau.
Le bureau est composé de:
Trésorière : Sonia Lazuech
Secrétaire: Amandie Bros
Président: Lionel Chaptal
Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à M. Chaptal au 05-65-29-44-91.
Le site du club peut être consulté à l'adresse suivante : http://www.club.fft.fr/lanuejoulstennisclub/

Club de foot USPA (Union Sportive du Pays Alzuréen)

C'est un esprit sportif conquérant et convivial qui anime le club de l'USPA et qui lui permet de poursuivre sa dynamique positive. Elle se reflète au travers :
- de l'équipe 1, porte drapeau du club, et ses très bons résultats ; qui, cette saison, termine championne de première division et valide son accession au niveau Excellence, le plus haut niveau départemental.
- de l'équipe 2, qui défend fièrement ses positions pour se maintenir en Promotion de Première, après sa montée la saison dernière. Elle marche au courant alternatif, à cause d'une instabilité de l'effectif à chaque match.
- de l'équipe 3, qui représente vraiment l'esprit convivialité ; tout en ayant une attitude sur le terrain qui lui a permis de finir son championnat sur de bons résultats.

Tout cela est aussi le fruit de l'implication et des efforts des dirigeants et de l'encadrement des équipes chaque week-end. C'est un engagement bénévole et complet sur toute une saison qu'il faut mettre en avant.

L'effectif se compose de plus de 65 joueurs licenciés, issus majoritairement du « terroir » que représente le club et permet d'intégrer des jeunes aux cotés de footballeurs expérimentés. Certains d'entre-eux s'impliquent dans l'accompagnement des débutants au travers de l'école de foot et la formation des jeunes. Ainsi la relève ne peut qu'être assurée car le club recrute chaque saison.

L'USPA propose diverses animations ouvertes à tous ; dont trois déjeuners, un repas, un tournoi, un calendrier à l'image du club. Nous tenons donc à remercier les mairies, tous les sponsors des trois villages, ceux qui participent à nos animations, les supporters qui nous encouragent... Sans cet élan collectif rien ne serait possible pour porter haut les couleurs du foot local qui fait vibrer tous les amateurs sur notre territoire, depuis plus de 75 ans.

C'est la raison pour laquelle ; afin de pérenniser et inscrire l'USPA dans l'avenir, tous les volontaires (anciens joueurs, parents de joueurs, amateurs du ballon rond et du sport d'équipe, ...) qui souhaitent être acteur dans un club sportivement dynamique sont les bienvenus pour étoffer le « staff » avant qu'il ne s'essouffle.

Vive l'USPA !

Badminton - Les "Fous du volant"

L'association de badminton "Les fous du volants" vous attend tous les lundis soir de 20h à 22h pour un moment de détente et de sport.

Pour un essai ou pour l'année rejoignez nous au hall polyvalent de Lanuejouls.

Contact : Christophe Brandli 06.60.04.10.04

Aides à L'habitat

ET SI VOUS VOUS LANCIEZ DANS DES TRAVAUX ?
Un bilan positif et des CREDITS ENCORE DISPONIBLES !

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) Départemental : un bilan positif depuis son lancement !
Dans le cadre de ce programme vous pouvez ouvrir droit à des aides en tant que Propriétaires Occupants ou Propriétaires Bailleurs sous certaines conditions.
Pour l'année 2016, cette opération a permis à 456 propriétaires de réhabiliter leur logement. Plus de 4 millions de subventions, notamment via l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ont été distribuées et cela a généré près de 10 millions de travaux.

Depuis le début de l'année, de nombreux propriétaires continuent à profiter des subventions pour réhabiliter leur logement.
En effet il reste des crédits et le Bureau d'Etudes OC'TEHA est à votre disposition pour vous aider dans votre projet et vous aider à monter vos dossiers de demande de subventions, et cela gratuitement.

Vous renseigner sur les aides à l'amélioration de l'habitat

Vous conseiller sur les différents types de travaux
Un accompagnement personnalisé d'aide à la décision

Vous accompagner sur le montage des dossiers de demande de financement jusqu'au paiement des subventions

Les thématiques phares de ce programme :
- **REDUCTION DE VOS DEPENSES ENERGETIQUES**
- **ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT A VOTRE PERTE D'AUTONOMIE**
- **PERMETTRE UN LOGEMENT DECENT POUR TOUS**
- **VALORISER VOTRE PATRIMOINE LOCATIF**

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'instruction du dossier de demande de subvention.
Ces aides ne sont pas cumulables avec les Certificats d'Economie d'Energie (exemples : dispositif d'isolation des combles à 1€, prime à la casse... etc).

Il reste encore des crédits disponibles, alors n'hésitez pas, contactez :

oc'teha
TERRITOIRES · HABITAT · AMÉNAGEMENT

Carrefour de l'Agriculture – 12026 RODEZ CEDEX 9

au 05.65.73.65.76

Agence nationale de l'habitat Anah

AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Il reste encore des crédits disponibles, alors n'hésitez pas, contactez :

- CORNUS	1er mardi	Cté Cnes	10 h à 11 h
- CAMARES	1er mardi	Cté Cnes	13 h 30 à 14 h 30
- BELMONT SUR RANCE	1er mardi	Mairie	14 h 45 à 15 h 45
- DECAZEVILLE	1er mercredi	Cté Cnes	10 h à 12 h
- SAINT ROME DE TARN	2ème mardi	Mairie	10 h à 11 h
- RIGNAC	2ème mardi	Cté Cnes	11 h à 12 h
- BARAQUEVILLE	2ème mercredi	Cté Cnes	9 h 00 à 10 h 00
- SAINT GENIEZ D'OLT	3ème mardi	Centre Social	9 h 30 à 10 h 30
- FLAGNAC	3ème mercredi	Mairie	10 h 30 à 11 h 30
- DECAZEVILLE	3ème mercredi	Cté Cnes	13 h 30 à 15 h 30
- REQUISTA	2ème jeudi	Cté Cnes	9 h 30 à 10 h 30
- ARVIEU	2ème jeudi	Mairie	13 h 30 à 14 h 30
- SAINTE-GENEVIEVE	4ème mercredi	Cté Cnes	15 h 30 à 16 h 30
- ENTRAYGUES	4ème vendredi	Mairie	9 h 00 à 10 h 00

DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic !

* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Le petit édito de Lanuéjouls

L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☑ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☑ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : *http://predemande-cni.ants.gouv.fr/* et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☑ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☑ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☑ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☑ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☑ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr
S'adresser à l'une des mairies suivantes:
Villefranche de Rouergue, Rieupeyroux, Capdenac, Decazeville

Imprimé par la Dila

GUIDE du Tri

L'accès à la déchèterie, gratuit, est réservé aux habitants, artisans et commerçants de la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens.
Un gardien vous accueillera sur le site aux heures d'ouverture.
Il vous guidera et vous conseillera dans votre démarche de tri.
L'accès à la déchèterie est limité aux véhicules de moins de 3.5T

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi	14h - 17h
Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	14h - 17h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	9h - 12h et 14h - 17h

Du 1er avril au 30 septembre

Lundi	15h - 18h
Mardi	15h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h - 12h et 15h - 18h

Déchèterie du Plateau de Montbazens
Z.A. du Fargal
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 80 46 92

Communauté de Communes du Plateau de Montbazens
20, place de l'Église
12220 MONTBAZENS
Tél. : 05 65 63 76 07
environnement.ccpm@orange.fr

ECO EMBALLAGES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE MONTBAZENS

Les Albres - Brandonnet - Compolibat - Drulhe - Galgan - Lanuejouls - Lugan - Montbazens - Peyrusse le Roc - Privezac - Roussennac - Valzergues - Vaureilles

Depuis 1997, année de sa création, et succédant au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), la Communauté de Communes du Plateau de Montbazens accompagne les habitants du Plateau dans leur vie quotidienne.

Notre collectivité n'a cessé d'évoluer, répondant aux divers besoins en créant de nouveaux équipements et de nouveaux services.

Récemment, la loi NOTRe a impulsé de nouveaux changements et réflexions. Dans le même temps, les élus de la Communauté de Communes ont spontanément fait évoluer notre structure dans d'autres domaines.

Voici une liste non exhaustive des travaux en cours et à venir de la Communauté de Communes :

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Depuis 2015, la Communauté de Communes travaille sur l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal afin de développer l'essor démographique du territoire et d'offrir aux habitants un cadre de vie de qualité.

Ce PLUI, qui s'inscrira en lieu et place des différents documents d'urbanisme communaux d'ici 2018, mettra l'accent sur la densification de l'habitat, mais aussi la préservation des espaces naturels, la limitation des déplacements, la gestion de l'eau, etc.…

Le diagnostic du territoire étant à ce jour achevé, les élus doivent, avant mars 2017, élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), définissant les grandes orientations pour l'avenir du Plateau à l'horizon de 2030 avec des objectifs en matière de paysage, d'environnement, d'habitat, d'économie, de déplacements, de patrimoine …

Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'avancée de ces travaux, mais d'ores et déjà vous pouvez retrouver les contributions citoyennes ainsi que le diagnostic agricole et le diagnostic du territoire en consultant le lien suivant : **https://pluiplateaudemontbazens.com**

Piscine

La piscine, située sur la commune de Montbazens, a rejoint la liste des équipements sportifs intercommunaux en 2016.

Cette infrastructure est ouverte du 1er juillet au 31 août.

Un programme pluriannuel de travaux est en cours d'élaboration.

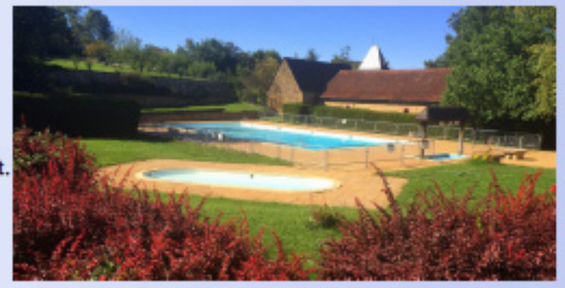

Boulodrome

Dans le cadre de la compétence équipements sportifs, l'ancien gymnase communal des Albres a été transféré à la Communauté de Communes. Ce gymnase a été réhabilité en Boulodrome Intercommunal, destiné à la pratique de la pétanque et des jeux de quilles

Le boulodrome est gratuitement mis à la disposition des membres de « l'amicale du boulodrome », des scolaires du Plateau de Montbazens et des associations du Plateau.

Bibliothèque-Médiathèque « Tête de réseau »

Un projet de bibliothèque-médiathèque « tête de réseau » intercommunale est à l'étude. Ce nouvel équipement fonctionnera en collaboration avec les bibliothèques municipales déjà existantes et avec la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Ce projet s'inscrirait dans le projet global de revitalisation du quartier du Foirail Bas de la commune de Montbazens. L'office de Tourisme intercommunal serait également implanté dans ce nouveau complexe.

Mutualisation

Depuis 2016, les élus communautaires ont souhaité s'engager dans une démarche de mutualisation des services et des moyens, ceci dans un souci de rationalisation des coûts.

Cette démarche a pour objectif de maîtriser les dépenses tout en fournissant des services publics de qualité.

Ainsi, les services administratifs de la Communauté de Communes et de la commune de Montbazens ainsi que les services techniques de la Communauté de Communes et des communes de Montbazens, Lanuejouls et des Albres ont été mutualisés en 2016.

Un système de groupement de commandes entre la CCPM et les communes membres a également été mis en place, en ce qui concerne les fournitures administratives, les produits d'entretien, etc… Cette démarche permet, au vu des quantités commandées, de bénéficier de tarifs attractifs.

Les élus se sont également engagés dans une démarche de partages de biens entre collectivités. Cette démarche permettra ainsi d'équiper les collectivités de matériel performant, comme par exemple la balayeuse acquise en 2016.

Les évolutions règlementaires en cours et à venir

En application de la Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, de nouvelles compétences communales vont être transférées à la Communauté de Communes.

Ainsi, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes est seule compétente en matière de création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique. Les zones d'activités communales déjà existantes sont automatiquement transférées à la Communauté de Communes depuis cette même date.

La compétence assainissement dans son intégralité (collectif, non collectif, eaux pluviales) devra également être transférée de façon obligatoire d'ici à 2020 au plus tard.

Les bureaux de la Communauté de Communes,
situés 20, Place de l'Eglise, à Montbazens, sont ouverts :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sauf le mercredi après-midi
Tél : 05.65.63.76.07
e-mail : com.cnes.montbazens@wanadoo.fr
site internet www.cc-plateau-montbazens.fr